

Réunion extraordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

Procès-verbal

Date : le 28 juillet 2026

Heure : 18 h 30

Présents / présentes : Rachel Boudreau, mairesse
Robert A. Degrâce, conseiller
Rachel Frenette, conseillère
Jean-Guy Grant, conseiller
Samuel Hachey, conseiller
Annik Noël, conseillère – à distance
Joël Olivier, maire suppléant
Michel Robichaud, conseiller
Marc Roy, conseiller
Anne Thibodeau, conseillère

Administrations : Wanda St-Laurent, greffière municipale
Marc-André Godin, directeur des services aux citoyens
Béatrice Seymour, conseillère stratégique en communication
Raphaël Peñarroya, analyste technique senior
Bianka Robichaud, avocate municipale
Karine Kirk, gestionnaire des finances par intérim

1. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

3. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

3.1 Nomination - Directeur général par intérim

Proposé par Joël Olivier, maire suppléant

Appuyé par Samuel Hachey, conseiller

Que, conformément à l'article 73 de la Loi sur la gouvernance locale, lequel autorise le conseil à désigner un suppléant en cas d'absence ou en cas de vacance d'un poste.

Il est résolu que Pascal Reboul soit nommé directeur général par intérim de la Municipalité de Belle-Baie afin d'assurer la continuité des opérations municipales.

Il est également résolu que M. Reboul exerce, pendant cette période d'intérim, tous les pouvoirs, devoirs, responsabilités et attributions conférés au directeur général en vertu de l'article 81 de la Loi sur la gouvernance locale ainsi que de l'arrêté 2023-06 de la Municipalité de Belle-Baie, pour une période indéterminée.

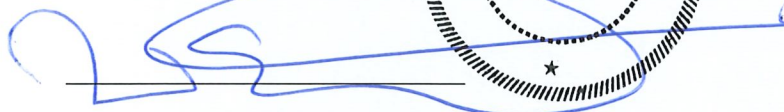
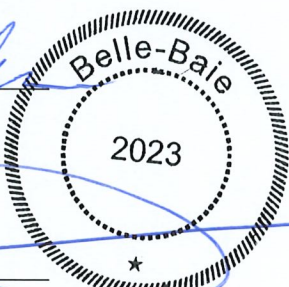
Motion adoptée

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 18 h 32.



Rachel Boudreau, mairesse



Wanda St-Laurent, greffière municipale